



actionfinance



Portrait de Médiateur

Daniel Glasner

Suisse

Né en décembre 1956, marié, père de deux enfants

Garantie d'une activité irréprochable (LBA Art. 14 let.c.)

daniel.glasner@actionfinance.ch

Daniel GLASNER est un médiateur accrédité par le Centre for Effective Dispute Resolution CEDR, Londres et par la Chambre Suisse de Médiation Commerciale "CSMC". Il a accompli la formation « Advanced Mediation Skills » de Edwards Mediation Academy, Californie.

Eviter les litiges, Gestion de conflits et leur résolution

Il est spécialisé dans la médiation de disputes qui surviennent dans le domaine de la gestion de patrimoine, notamment dans la gestion de fortune discrétionnaire et le conseil en investissement, ainsi que dans les opérations de change effectuées par des banques privées et commerciales, par des gestionnaires de fortune indépendants et par des conseillers en placement.

D'origine familiale multiculturelle, ayant vécu et travaillé sur 3 continents, cette constellation permet à Daniel Glasner d'établir aussitôt un rapport avec une multitude de personnes d'origines différentes. Il parle couramment le français, l'anglais, l'espagnol et est très à l'aise avec l'italien et l'allemand.

Il est titulaire d'un Master of Sciences, HEC et d'un Master of Arts, Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne, Suisse.

Expertise bancaire, financière et en gestion de patrimoine

Daniel Glasner est le fondateur et Directeur Général d'Action Finance SA, créée en 2004 à Genève. Action Finance a aidé ses clients à créer, gérer et développer leur activité de gestion de fortune. Entre autres, il est responsable de la conformité juridique et réglementaire, notamment des aspects de la lutte anti-blanchiment et il est responsable de la gestion des risques (classification des clients, informations fournies au client, caractère approprié, adéquation des investissements avec le profil du client). Depuis sa création, Action Finance est autorisée et est sous la supervision de la FINMA, l'Autorité Suisse de Surveillance des Marchés Financiers, à distribuer des placements collectifs à des clients privés, professionnels et institutionnels.

Daniel Glasner a cumulé près de 40 années de carrière, en tant que courtier à Chicago sur les marchés des financial futures et options, puis il a mis en place une opération de « market making » dans les options de change (Foreign Exchange) à Bâle pour une grande banque suisse, en tant que Membre de la Direction générale et du Comité d'Investissement d'un Négociant en valeurs mobilières (LBVM) possédant plusieurs succursales en Suisse, en tant que Directeur Général dans une situation de redressement exigeante d'un gestionnaire de fortune indépendant à Genève, qui s'est vu octroyer sous sa direction une licence de Négociant en valeurs mobilières LBVM, puis une licence bancaire suisse ; et enfin en tant que fondateur d'un conseiller financier indépendant et Distributeur de placements collectifs à Genève.

Daniel Glasner écrit régulièrement des articles, il est un conférencier, interviewé par la presse, il est aussi un modérateur d'événements financiers et réglementaires et il participe également à des tables rondes.

Parmi ses mandats:

Action Finance SA

Rue du Rhône 67
Case Postale 3107
CH-1211 Genève 3
Switzerland

IDE CHE-111.661.181

T +41 22 700 99 33

F +41 22 700 99 90

info@actionfinance.ch

www.actionfinance.ch

Independent Financial Advisor

Distributor of Collective Investments Schemes

Authorized & Licensed by FINMA

the Swiss Financial Market Supervisory Authority



actionfinance

- Agir en tant qu'expert/évaluateur financier, nommé par un juge d'instruction (ancien Procureur Fédéral de la Confédération) pour l'assister dans le cas d'un soupçon de délit d'initié impliquant Clariant et Hoechst, qui a été dénoncé par la Bourse suisse.
- Vérifier et évaluer la compétence professionnelle des banques ou des gestionnaires de fortune indépendants dans la gestion du portefeuille de clients (notamment dans l'affaire Bernard L. Madoff) et calculer le préjudice subi.
- Contacter la partie défenderesse pour essayer de trouver un accord de règlement à l'amiable afin d'éviter d'agir devant les tribunaux.
- Conseiller des avocats sur les questions techniques en stop-loss et exécution d'opérations de change résultant notamment de la décision inattendue de la Banque Nationale Suisse du 15 janvier 2015 de mettre fin au soutien de l'Euro au taux de 1,20 EUR / CHF.

Style et approche de la médiation

L'expérience accumulée par Daniel Glasner, alliée à sa spontanéité et à une belle touche d'humour, permet aux parties de lui parler ouvertement, ce qui les pousse à lui révéler naturellement des informations complémentaires à un stade précoce du processus de médiation.

Son style est direct, avec une solide aptitude à tester rigoureusement les positions « reality-check », les besoins, les préoccupations et les intérêts des parties. Il cherche de manière dynamique à ce que les deux parties négocient un accord dans leur meilleur intérêt.

Domaines de spécialisation

Gestion de fortune, opérations bancaires, courtage, conseil financier, conseil en placement, opérations de change, distribution de fonds de placement, futures et options, assurance responsabilité civile professionnelle, prêts hypothécaires/lombards, fonds de placement - ETF, gestion de portefeuille, produits structurés, «Private Equity», négoce de titres, successions, gestion de patrimoine, notamment en matière de conseil en investissement et en gestion de portefeuille discrétionnaire traditionnel (obligations et en actions) et/ou en Hedge Fund (Fonds Alternatifs).

Affiliations professionnelles

- **Chambre Suisse de Médiation Commerciale "CSMC"**, <https://skwm.ch>
- **Membre Honoraire et ancien Président (2008-2010) de Groupement Suisse des Conseillers en Gestion Indépendants «GSCGI»**; Membre de la Commission des Assurances de Responsabilité Civile Professionnelle et de la Commission de Communication et de Relations Publiques. Le code de conduite du GSCGI est reconnu par la FINMA, www.gscgi.ch
- **Groupement des Compliance Officers de Suisse Romande et du Tessin, «GCO»**, association suisse de plus de 180 professionnels en Compliance bancaire/financière ; Membre du groupe «Gestion de fortune et négoce en valeurs mobilières», www.gco-association.ch
- **Ancien Secrétaire général et Membre du Comité exécutif, CIFA, Convention of Independent Financial Advisors** (fondation à but non lucratif, organisation non gouvernementale «ONG», dotée du statut Consultatif Général auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies ». ECOSOC, www.cifango.org
- **Fondateur et Directeur de Action Finance SA, Genève**, www.actionfinance.ch

Action Finance SA

Rue du Rhône 67
Case Postale 3107
CH-1211 Genève 3
Switzerland

IDE CHE-111.661.181

T +41 22 700 99 33

F +41 22 700 99 90

info@actionfinance.ch

www.actionfinance.ch

Independent Financial Advisor

Distributor of Collective Investments Schemes

Authorized & Licensed by FINMA

the Swiss Financial Market Supervisory Authority